



Au lycée, je choisis l'italien LVC

Cet enseignement existe en tant que matière optionnelle. Il est choisi lors de l'inscription en classe de seconde et il est poursuivi en première et en terminale.

Dès la classe de seconde, l'italien est une langue qui est apprise avec beaucoup de rapidité, de facilité et de plaisir puisque c'est une troisième langue. En outre, les acquis des autres langues sont un atout et sa nouveauté la rend aussi très agréable à découvrir et à apprendre.

Les trois années de lycée te permettront de t'exprimer et de comprendre une nouvelle langue en bénéficiant de 3 heures hebdomadaires d'enseignement, un gage de sérieux et de suivi pour garantir l'acquisition de connaissances solides et utiles.

La langue vivante C au baccalauréat est évaluée en contrôle continu donc pas de stress pour l'examen. Votre moyenne d'italien vous permettra d'augmenter votre moyenne générale, qui compte pour le contrôle continu.

Nous travaillons en petit groupe (15 élèves cette année).

Pourquoi étudier l'italien en LVC au lycée ?

Une découverte, un atout supplémentaire pour les études. Mais aussi une valorisation du baccalauréat obtenu, en effet les employeurs préfèrent choisir un jeune qui a étudié 3 langues vivantes plutôt que deux. De plus l'italien est la 4^{ème} langue la plus recherchée par ces mêmes employeurs. Choisir une LVC représente un gain financier : généralement 1h de cours de langue en groupe coûte environ 20 euros, 1h de cours particulier se monnaie entre 50 et 70 euros. Il faut savoir que pour être opérationnel en italien environ 200h sont nécessaires... le compte est vite fait.

L'Italie est actuellement

la 3^{ème} économie européenne (après la France et devant le Royaume Uni)
le 2^{ème} partenaire commercial de la France dans le monde.
la 2^{ème} destination touristique des Français.

La France est

Le 2^{ème} investisseur étranger en Italie. Les investissements français touchent à peu près tous les secteurs d'activité.



Les relations culturelles franco-italiennes sont traditionnellement riches. L'Italie est le partenaire culturel le plus prestigieux de la France avec une présence forte et ancienne. (Source : Ministère des Affaires étrangères – France)



Par son histoire, sa culture, sa civilisation, l'Italie a en partie forgé la nation française. Elle est une composante essentielle de notre héritage culturel.

Centre de l'empire romain puis de l'Église catholique, au carrefour des civilisations de la Méditerranée, l'Italie est depuis l'Antiquité un des plus grands foyers culturels de l'Europe et de l'Occident.

L'influence de l'Italie s'est exercée de façon importante dans de nombreux domaines artistiques et tout particulièrement dans l'architecture, la peinture, la sculpture, les arts décoratifs, la musique, la littérature et ceci de façon déterminante et continue.

L' italien dans le supérieur

Les parcours qui valorisent l'italien sont nombreux :

- Les grandes écoles (lettres supérieures, maths-sup, Sciences-Po, HEC, les classes préparatoires aux grandes écoles comme les lycées Châtelet ou Faidherbe...)
- Les licences et masters italiens présents dans toutes les grandes universités françaises qui ouvrent vers des domaines variés : langues, commerce, économie, affaires européennes, communication, géographie, littérature, arts...
- Les parcours Erasmus sponsorisés par la région Hauts-de France qui permettent une vraie valorisation du C.V.
- Les BTS SAM, CI, MCO, tourisme....

